

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE ACIER SARL » en abrégé « I. ACIER SARL »

Siège Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 16, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/05/2023 , et enregistrés au CEPICI le 09/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE ACIER SARL » en abrégé «

I. ACIER SARL »

Objet : - TRANSFORMATION DU FER

- ACIERIE

- METALLURGIE

- PRESTATIONS D'YERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des parties biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à L'objet social ou pouvant en faciliter L'extension ou le développement.

Capital 1,000,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Cinq cent Mille (500,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 16, Ilot 00

Dirigeant(s) M THAKWANI VISHAL MUKESH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06894 du 29/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46793/GTCA/RC/2023 du 29/06/2023

